

Dijon, 24 Février 1901

Bonjour cher ami

Sobre lettre d'hier n'a pas été
sans me trouiller assez fort comme un
incident tout à fait inattendu venant
jeter un nouvel élément d'incertitude sur
tout au moins, d'hésitation, dans un avenir
qu'on voudrait tout clair, tout uni et
qui nous semble déjà à ma femme et à
moi, bien obscur et péniblement compliquée;
à mesure ^{surtout} que se rapproche l'échéance
du prochain été qui nous imposera des
résolutions définitives. Et la réflexion portant
il m'a pas peu que la perspective
que cette amitié a voulu si attentivement
m'ouvrir, doit bien sincèrement me déranger
ne détourner de la voie naturel de

ambitions n'étaient plus modestes.

Il n'est pas précisément que nos goûts ou nos convictions personnelles nous incitaient l'idée de résider à Paris. En, si nous n'y sommes attirés ni l'usage ni l'autre et si nous avons plusieurs bonnes raisons de préférer la vie de province, il y aurait, d'autre part, de telles compensations aux désagréments et difficultés que nous subîmes un peu inévitables puisque non seulement nous nous y trouvions pour ne plus nos pâtes mais aussi nous y étions en tout plus constant contact que maintenant avec toute la famille de mon père qui s'y trouve définitivement installé et y passe désormais une bonne partie de l'année sans compter que ma belle-sœur aînée aussi sans doute prochainement appellée Louve par l'éducation de ses fils — que vraiment ~~elle~~ l'attirait pourtant bien définitivement l'emporta sur les répugnances premières.

Mais toute chose humaine mise à part, je vous avoue sincèrement que je ne me sens aucunement de taille à justifier la présentation, un peu bien exceptionnelle à laquelle vous faites allusion. Je suis porté à penser

avec vous qu'il serait très-dérisoire, pour le sauvegarde de tout un côté de la science que nous sentons ou voyons dans le méconne, sacrifié et perdu. Je m'rends que la faute de Paris peut donner un digne successeur à M. Léon Michel. Peut-elle le trouver en elle-même ? Mais le sang milieu que nous avons et si d'autre part, elle peut chercher ailleurs, sans méconnaître de légitimes espoirs, il me paraît bien difficile qu'elle ne trouve pas en province une personnalité suffisamment importante pour justifier son choix. Je connais mal le personnel de nos collèges, ayant été formé dans un milieu un peu étroit. Mais, à supposer que Laillenne soit jugé trop âgé ou ne se concevoir pas aujourd'hui de bon rang à la suite j'ai un petit d'allas, de celle comme d'un esprit fort distingué. Et, sans doute il y a d'autre que j'ignore. Mais ce que je sais pertinemment c'est que je n'en suis pas et que rien de ma part ne justifierait ce n'excusait la prétention d'arriver à émuler parmi nous.

Obyant de tout la conscience très-forte, je n'ai pas à me demander quel résultat serait fait à une candidature aussitôt déclarée.

Tous sentez vos-mêmes quelles résistances elle rencontraient et je dois convenir que ces résistances pouvaient légitimement s'appuyer non-seulement sur des préventions ^{d'ordre} scientifiques mais sur l'impossibilité des titres et de l'autorité du postulant.

Objetez que, si je n'avais pas cette conviction absolue de mon insuffisance pour le cas actuel et si un intérêt supérieur me poussait à commander un sacrifice à mes désirs personnels, je me trouverais encore arrêté par des considérations irrésistibles, puisque je sais que parmi les candidats au poste vitalement enjeu d'aujourd'hui figurent de amis tels que Berthelot et Bissier, auxquels je n'ai jamais fait part d'aucune aspiration vers Paris au contraire et qui pourraient considérer comme une petite duplicité de ma part le fait de venir une fois me mettre au travail de leur désir que je connais bien.

Ces dernières considérations, quoique de nature contingente, en soi seraient, pour le fait le plus délicate. Et elles me déterminent à vous demander instantanément de renoncer à la petite enquête, dont vous me parlez, qui autrement, aurait peu de moins me frapper et m'intéresser.

P. G.

J'ai bien reçu le Régal, envoyé par Monseigneur
votre père et l'ai retourné de suite à notre bibliothèque
J'ai aussi, le lendemain de votre passage,
envoyé la cotisation pour la Société de Lecture,
à M. et Mme le Dr. Besson, que j'ai rencontré
telle au milieu de son siège, pour le
louer plus sûrement.

Mais de ce que vous me dites des dispositions
du Tichon. Ma décision dépendra de l'attitude
du comité étudiant devant mon manuscrit.
Mais alors même qu'il l'acceptera tel
qu'il sera (ce dont je doute), si je
peux être autorisé à publier quelque
dissertation d'ensemble sur certains sujets
intéressants du droit de famille, ne faites
que pour mieux faire saisir les théories
capitales, que notre Traducteur, ^{en} forme de
commentaire, présente de façon nécessairement
discursive, et que mon commentaire réduit
au minimum, n'aura pas toujours suffisamment
mis en relief. Mais si suis creuse
fin lors de tout cela et je continuerai à
épeler péniblement les tentes, avec l'aide de Planch.

Mais il vaut mieux renoncer à satisfaire une curiosité qui, dans l'opinion, serait de pur délectantisme pour ne pas éveiller de susceptibilités, sinon susciter des soupçons justifiés.
Une enquête, si discrète fut-elle qui mettrait frument dans la confidence une quinzaine de personnes au moins, ne manquerait pas de venir blesser au plus vif de nos collègues candidats à Paris. Il faut que je puissé dire, en toute sincérité, à tout avec qui je suis lié que je n'y suis absolument pour rien. Le seul moyen dans l'état actuel des choses est de laisser de côté le projet dont je me gardera d'ailleurs une très profonde connaissance comme d'un témoignage d'amitié cordialement dévouée, et même à j'en le dis, jusqu'à l'avantage.

Et, sans y penser davantage nous continuerons à mener, chacun de notre côté, le combat de idées. Je ferai même n'est vraiment de bon volonté. Tous nos jeunes collègues sont orientés du côté des spécialités nouvelles que la théorie. Il n'y a qu'un peu que faire avec qui je pourrai un peu croire ; mais il n'est pas facile à entamer jusqu'au bout

et reste volontiers dans la vraie média. Si mon étude me conduit un jour à Nancy, j'espèrerais un peu y remonter plus d'ailleurs et pourvoir croire qu'en chose, en vue de donner à votre fauve soit vrai une atmosphère plus salutaire pour le voyage des savanes malades et, si possible aussi, de la philosophie générale.

Le profs de la réunion de votre commission que vous m'annonces fissoi au 7 Mars il me renvoie à la minute qu'il fait évoquer à Berlin une Juristische Gesellschaft, dont je connais mal l'activité. Telle institution existe aussi, ou du moins a existé à Vienne. Existe aussi, ou du moins a existé à Berlin. Il parle avec charme en la Thuringe en parlant avec charme en plusieurs ^{professeurs} de ses ouvrages. Ne pourrais-tu pas par vos relations belges (Guerke, Kohler, etc...) ou allemandes (a' moi en tout cas) en enquêter de l'organisation et du fonctionnement de ce Guérini Prof. iste ? Une expérience serait-elle utile à consulter ?

Parlez de cette longue lettre que je vous ai écrite à la hâte, pour éviter tout retard. Et, enfin, mille bonnes amitiés avec mon cordial merci

F. Gony

R^e



Monsieur R. Laleilles
Professeur à la Faculté de droit
10 bis rue du Ré-aux-Clercs

Paris

